



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Services publics et services aux publics »**

Réunion du 10 mars 2022

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

Panel d'élèves du 1er degré recrutés en 2011

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Panel d'élèves du 1er degré recrutés en 2011
-----------------------	----------------------------------------------

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Les élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire dans une école publique ou privée à la rentrée scolaire 2011 constituent le champ de l'enquête.
Champ géographique	L'échantillon du panel 2011 a été constitué sur le champ France métropolitaine. Les élèves du panel qui ont déménagé dans un département ou une collectivité d'outre-mer continuent d'être observés.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Jeunes et orientation 2023
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	<p>Le panel 2011 a pour objectif principal d'étudier les parcours et les performances scolaires dans l'enseignement élémentaire et secondaire en dégagant les principaux facteurs explicatifs, que ceux-ci relèvent des caractéristiques individuelles des élèves (caractéristiques démographiques, milieu familial, passé scolaire), contextuelles (caractéristique des classes et établissements fréquentés) ou institutionnelles (mesures de politique éducative dont ils ont pu bénéficier).</p> <p>Le panel 2011 permet :</p> <ul style="list-style-type: none">- de disposer de mesures précises et complètes, réalisées sur des protocoles spécifiques à l'enquête, du niveau d'acquis cognitif et conatif des élèves. Un tel dispositif permet d'apprécier de manière

rigoureuse les progressions d'acquis des élèves en français et en mathématiques et débouche sur des perspectives d'études particulièrement riches en matière de compréhension de la réussite scolaire. Cela d'autant plus que ces informations peuvent être mises en relation avec celles, très précises, sur le milieu familial et ses transformations dans le temps, grâce aux données recueillies dans les trois enquêtes auprès des familles.

- de faire le lien entre la réussite au niveau de l'enseignement secondaire et la manière dont s'est déroulée la scolarité élémentaire. La manière très fine et très complète dont celle-ci a pu être observée dans le panel 2011 devrait donc apporter des éclairages nouveaux sur les facteurs de réussite dans l'enseignement secondaire et en permettre une meilleure compréhension.

- d'apporter des éclairages sur les questions d'orientation et d'intégration scolaire des enfants d'immigrés qui sont aujourd'hui au centre de la politique éducative. Le panel 2011 est particulièrement bien adapté pour traiter ces deux questions. En effet, il constitue la seule source statistique permettant d'observer les parcours scolaires de ces enfants et de mettre en relation les vœux d'orientation de ces jeunes avec leurs résultats scolaires et les caractéristiques de leur milieu familial.

- de disposer d'informations, pour la tranche d'âge des 17-18 ans, sur les choix d'orientation qui font l'objet de politiques publiques spécifiques et pour lesquelles aucune donnée n'est actuellement disponible, notamment sur le projet professionnel des élèves ou sur leur perception des dispositifs d'orientation (réforme de la voie générale, déclaration des vœux sur la plateforme Parcours sup' dispositifs d'accompagnement à destination des décrocheurs scolaires mis en place dans le cadre de l'obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans, etc.).

- de préciser les représentations des jeunes sur leur vécu de la scolarité secondaire et sur leur image de soi.

Pour atteindre ces objectifs, le panel 2011 recueillera, dans les années à venir, de l'information auprès des élèves dans les six domaines suivants :

- Leurs conditions de vie et leur situation familiale
- Leur perception rétrospective quant au déroulement de leur scolarité dans le secondaire et leur satisfaction quant à leur choix d'orientation et aux dispositifs mis en place (parcoursup)
- Les projets d'études supérieures et les projets professionnels

	<ul style="list-style-type: none"> - Leur image de soi - Leurs loisirs et leurs motivations - Leur point de vue rétrospectif concernant l'impact de la crise sanitaire sur leur scolarité
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Le questionnaire comportera deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un premier volet, à destination de tous les jeunes du panel recrutés en 2011, portera sur leurs représentations ainsi que sur leurs conditions de vie, sur leur structure familiale, le niveau scolaire des frères et sœurs, les événements marquants tels que le décès d'un parent, le divorce ou la maladie. De plus, ils répondront à des questions socio-cognitives et conatives (les loisirs, les pratiques culturelles, les jeux vidéo et les pratiques télévisuelles), à des questions sur leurs projets professionnels, et sur le vécu de la crise sanitaire ainsi que sur l'image qu'ils ont d'eux-même. - Le second volet, destiné uniquement aux élèves en classe de terminale, à l'heure en 2023 (et en retard en 2024), portera plus particulièrement sur les motivations, les choix d'orientation et le vécu de ces différentes phases. En effet, avec la réforme du lycée en 2018 et la mise en place du dispositif parcours sup, les modalités d'accès aux études supérieures ont changé. De plus, les parcours se sont diversifiés notamment avec les choix d'enseignements de spécialité en classe de première et de terminale pour les élèves en enseignement général ainsi que la mise en place d'un module de préparation à l'enseignement supérieur ou à l'entrée sur le marché du travail en voie professionnelle. D'autres questions de nature plus qualitatives seront posées notamment sur les sources d'information sur l'orientation, leur satisfaction vis-à-vis de l'information reçue... <p>Ainsi, cette nouvelle enquête permettra de recueillir des informations pour mieux comprendre et expliquer la construction des parcours scolaires et des projets professionnels en mettant en regard les résultats scolaires, l'environnement familial des élèves et les représentations de ces derniers et de leur famille.</p>
Historique	<p>L'avis d'opportunité de cette enquête a été accordé le 22 décembre 2010 et a été reconduit le 03 juin 2016 pour cinq années à compter de l'année 2017.</p>

Depuis le début des années soixante-dix, la DEPP analyse les trajectoires des élèves et l'évolution de leur niveau d'acquis en suivant dans le temps des cohortes d'élèves.

Le Panel d'élèves 2011 est le huitième panel d'élèves mis en place par la DEPP. Il succède à deux panels d'écoliers (recrutés en 1978 et en 1997) et à cinq panels de collégiens (mis respectivement en place en 1973, 1980, 1989, 1995 et 2007).

Les scolarités des élèves faisant partie de l'échantillon sont observées depuis la rentrée scolaire 2011. Les élèves du panel qui n'ont pas pris de retard ont atteint la classe de première (ou équivalent en voie professionnelle) à la rentrée scolaire 2021.

La Depp souhaiterait renouveler l'avis d'opportunité de cette enquête dans l'objectif de poursuivre l'observation des élèves de l'échantillon qui est prévu jusqu'au terme de leurs études secondaires.

Publications

Les résultats de l'enquête ont fait l'objet des publications suivantes :

Tristan AUGEREAU, Marion LE CAM, « Les compétences des élèves selon les modes d'organisation du temps scolaire issus de la réforme de 2013 », dans Les organisations du temps scolaire à l'école issues de la réforme de 2013 : quels effets observés », Les Dossiers de la DEPP 207, juin 2017.

Jean-Paul CAILLE, « Le ressenti des parents d'élèves sur la réforme des rythmes scolaires », dans « Les organisations du temps scolaire à l'école issues de la réforme de 2013 : quels effets observés ? », Les Dossiers de la DEPP 207, juin 2017.

Marie-Flavie BRASSEUR, Jean-Paul CAILLE, Elise DION, Fiona MORICE, « L'implication des parents au cours préparatoire : des pratiques déjà très liées au capital culturel de la famille », Note d'information n°26, septembre 2015.

Sarah ABDOUNI, « En forte baisse depuis trente ans, le retard à l'entrée en CE2 reste très dépendant du milieu social », Note d'information n°23, juillet 2015.

Marion LE CAM, Thierry ROCHER, Irène VERLET, « Forte augmentation du niveau des acquis des élèves à l'entrée au cours préparatoire entre 1997 et 2011 », Note d'information n°19, septembre 2013.

Faits marquants

Actualisation de la situation scolaire

La situation des 15 188 élèves de l'échantillon du panel est actualisée chaque année depuis la rentrée scolaire 2012. Au terme de la dixième année d'observation de la cohorte, la situation de 95 % des élèves a pu être actualisée. Ce taux de recouvrement élevé peut être mis en relation avec le fait que depuis 2017, la situation scolaire des élèves de l'échantillon est actualisée chaque année scolaire par croisement des données du panel avec le système d'information statistique consolidé académique (SYSCA) qui a pris le relais, à la rentrée scolaire 2017-2018, des bases académiques d'élèves (BEA-Scolarité), utilisées jusqu'à cette date pour actualiser les panels d'élèves du second degré. En parallèle, l'actualisation de la situation scolaire des élèves du panel 2011 a été fortement simplifiée et améliorée par la mise en place d'un identifiant national élève (INE) unique dans ce nouveau système d'information. Cet identifiant attribué à chaque élève dès sa première année de scolarisation devra également faciliter l'actualisation de la situation scolaire des élèves du panel 2021 tout au long de leur parcours (école, puis collège puis lycée)

L'utilisation de SYSCA constitue un mode d'actualisation de la situation des élèves du panel 2011 d'autant plus efficace que ces bases couvrent maintenant la presque totalité des établissements du secteur public et plus de 90 % de celles du secteur privé. En moyenne, 97 % des élèves voient leur situation scolaire actualisée par ce mode de collecte.

Enquêtes auprès des familles (2012, 2016 et 2020)

Toutes les familles ayant un enfant dans le panel ont été interrogées de manière postale ou téléphonique au cours des seconds et troisièmes trimestres de l'année 2012, alors que les élèves de l'échantillon étaient au cours préparatoire. L'enquête comportait trois phases, deux phases postales et une phase téléphonique pour résorber les non réponses. 91,1 % des familles ont répondu à l'enquête ; 76,7 % l'ont fait par voie postale, 14,4 % par téléphone. Une enquête similaire a été mise en œuvre en avril 2016, alors que les élèves à l'heure étaient en classe de CM2, afin de recueillir notamment des informations sur les changements susceptibles d'être survenus dans l'environnement familial de l'enfant et sur l'évolution des pratiques et représentations de ses parents à l'égard de l'école. Les résultats de l'enquête montrent que sur les 14 835 familles dont l'enfant était encore suivi au cours de l'année scolaire 2015 - 2016, 88 % ont répondu (48,0 % par Internet, 24,4 % par voie postale et 15,6 % par téléphone). Enfin, les familles ont été interrogées en 2020 alors que les élèves à l'heure étaient en 3e et 90 % d'entre eux ont répondu (67,5 % par Internet, 13,5 % par voie postale et 9 % par téléphone).

Mesures des acquis des élèves du panel 2011

Les acquis des élèves ont été mesurés à l'entrée au cours

préparatoire. Les compétences des élèves étaient mesurées par neuf épreuves de type « papier-crayon » d'une durée de vingt minutes chacune. Sur les 15 188 élèves recrutés dans l'échantillon, 14 999, soit 98,8 % des élèves du panel, ont au moins participé à l'une des neuf épreuves. On compte 13 828 écoliers, soit 91,1 % d'entre eux, à avoir participé à l'ensemble des épreuves. Les évaluations ont été répétées en mai 2016 sur l'ensemble des élèves de l'échantillon quel que soit le niveau atteint (la majorité d'entre eux étaient scolarisés en CM2). Les élèves ont été évalués à la fois en français et en mathématiques. Les acquis conatifs des élèves ont été également mesurés. Ils sont 13 882 écoliers du panel à avoir participé à cette nouvelle évaluation, soit 94 % des élèves encore scolarisés cette année. Depuis leur entrée au collège, les élèves du panel 2011 ont été évalués tous les ans sur support numérique, à savoir en fin de 6e, en fin de 5e, et en fin de 4e. Les taux de participation aux évaluations de fin de 6e, de 5e et de 4e sont respectivement de 86,8 %, 77,2 % et 84,1 %.

Enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège

Les élèves du panel 2011 ont été interrogés au second trimestre de 2019 sur leurs activités en dehors du collège. Cette enquête a été mise en place conjointement par la DEPP et l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) et avait pour objectif principal de mesurer et de mieux comprendre les activités auxquelles les jeunes consacrent leur temps en dehors du collège. Le Comité du label, réuni le 30 janvier 2019, lui a accordé le label d'intérêt général et de qualité statistique en lui conférant le caractère obligatoire. Sur les 14 632 élèves encore suivis au cours de l'année scolaire 2018 - 2019, 91 % ont répondu (45% par voie postale, 34 % internet et 12 % par téléphone).

Enquête orientation de fin de 3e et fin de 2nde

Des enquêtes « orientation » en fin de classe de troisième (en 2020 pour les élèves à l'heure et 2021 pour ceux en retard) et en fin de classe de seconde (en 2021 pour les élèves à l'heure) ont été menées auprès des chefs d'établissement.

En 2020, l'enquête concernait 12 991 élèves du panel scolarisés en classe de 3e « à l'heure », dans 3882 collèges. Le taux de réponse à cette enquête a été de 84,2 %.

En 2021, l'enquête « orientation » pour les élèves en 3e avec un retard d'un an concernait 1 714 élèves du panel, scolarisés dans 1 317 collèges. Le taux de réponse a été de 74,3 %.

Enfin, l'enquête « orientation » pour les élèves du panel en fin de classe de seconde et dits « à l'heure » concernait 9 205 élèves du panel scolarisés dans 1 976 lycées et a reçu un taux de réponse de 74,7 %.

Concertation	Des représentants des syndicats d'enseignants, des personnels de direction de l'éducation nationale du second degré, de grandes fédérations de parents et des associations familiales seront réunis avant le lancement de l'enquête « jeunes et orientation 2023 ». Ces réunions seront essentiellement informatives.
Origine de la demande	Cette demande est à l'initiative de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance pour prolonger les travaux sur le panel d'élèves entrés au cours préparatoire en 2011.
Place dans un dispositif statistique	<p>Les bases d'élèves du premier degré (BE1D) et le Système d'information Statistique Consolidé Académique (SYSCA) constituent les systèmes d'information de l'éducation nationale qui sont mobilisées dans le cadre de ce panel. Elles permettant la gestion des élèves respectivement du premier et du second degré. Ces systèmes d'information disposent une information très parcellaire sur l'environnement familial des élèves et ne permettent pas de suivre avec précision les trajectoires scolaires des élèves dans l'enseignement élémentaire et secondaire, ni d'analyser les facteurs de réussite ou d'échec scolaire.</p> <p>Le panel 2011 permet de compléter les données administratives recueillies dans ces système d'information afin de mesurer l'égalité des chances, d'identifier les facteurs familiaux d'échec ou de réussite dans les enseignements du premier degré et du second degré, de mesurer les acquis cognitifs et conatifs des élèves et de recueillir des informations sur le déroulement des procédures d'orientation en fin de 3ème et de 2nde. Par ailleurs, le panel permettra de combler un besoin d'informations sur les représentations, les choix d'orientation et les projets professionnelles des jeunes de 17-18 ans qui ne sont pas couverts par les sources statistiques existantes. En effet, la seule enquête qui existe sur les représentations des jeunes de cette tranche d'âge, au niveau national, date de 2002 (Enquête Jeunes 2002, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative [Caille,2005). De même, les motivations des jeunes dans le choix de leurs options sont mal connues ou seulement par des sources relativement anciennes (partie Education et Famille de l'édition 2005), ne prenant pas en compte les reformes du lycée et plus particulièrement du baccalauréat. Par ailleurs, comme le souligne un récent rapport de la cour des comptes, on ne dispose que de très peu de données sur les ressources et les dispositifs mis en place après cette réforme. Les dernières années de scolarité dans le secondaire constituent une étape essentielle dans la</p>

construction des projets professionnels des jeunes. C'est surtout un moment où des choix d'avenir s'opèrent. Les choix d'orientation en fin de première et en terminale sont cruciaux car ils déterminent en grande partie leur avenir universitaire et professionnel.

La mise en rapport des informations sur les représentations et les choix d'orientation avec l'information très riche dont on dispose par ailleurs sur le milieu familial et la scolarité des jeunes qui font partie du panel 2011 permettra deux types d'analyses. D'une part, elle permettra de mieux comprendre, en mobilisant des informations non disponibles dans les autres sources statistiques, les différents facteurs qui influent favorablement ou défavorablement sur les représentations des élèves et leurs choix d'orientation ; d'autre part, elle permettra aussi de mieux comprendre les liens que peuvent entretenir la poursuite d'études et la construction d'un projet professionnel avec des facteurs subjectifs relatives aux représentations que les élèves ont développées vis-à-vis d'eux-mêmes et de leurs parcours.

L'adossement de l'enquête sur le panel 2011 devrait permettre un renouvellement des problématiques d'analyse des parcours scolaires des élèves. On disposera d'une information très précise sur la scolarité du jeune : parcours scolaire année par année, acquis cognitifs à l'école élémentaire, au collège et au lycée, sentiment d'efficacité scolaire et extrascolaire, ensemble des activités de loisirs, le tout observé sur un échantillon de grande taille (N= 15 188 élèves).

Comme les panels du second degré recrutés en 1989, 1995 et 2007, le panel 2011 utilise les systèmes d'information administratifs sur la scolarité pour actualiser la situation scolaire des élèves de l'échantillon. Les bases d'élèves du premier degré (BE1D) puis les données issues de l'outil numérique pour la direction d'école (ONDE) ont été utilisées quand les élèves de l'échantillon étaient à l'école élémentaire. Le système d'information SYSCA (système d'information statistique académique consolidé pour les élèves) est mobilisé depuis leur entrée au collège.

Le panel est enrichi aussi avec les données relatives aux examens (base CYCLADE) pour actualiser la situation des élèves. Les données du panel seront aussi appariées avec les données individuelles issues de la plateforme parcours sup' pour recueillir le détail des vœux des élèves et des événements sur chaque vœu tout au long de la procédure d'affectation des candidats dans l'enseignement supérieur.

L'opportunité est demandée pour tout le dispositif..

Extensions géographiques	Aucune
Utilisateurs	<p>Les résultats sont destinés à être mobilisés à la fois par l'ensemble des acteurs qui participent à la définition de la politique éducative dans l'enseignement scolaire et par ceux en charge de l'orientation des jeunes. Par ailleurs, ils ont vocation à être, à terme, mis à disposition des chercheurs avec l'ensemble de l'information recueillie dans le cadre du panel 2011.</p> <p>Les études seront menées par la Depp ainsi que la réponse à la demande. Les données seront mises à disposition des chercheurs via le réseau Quetelet ou par une consultation sur place.</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	<p>L'interrogation des élèves aura lieu du mois de mars au mois de mai 2023. Elle sera lancée juste après le passage des épreuves finales des deux enseignements de spécialité pour les élèves des voies générale et technologique et au moment où les élèves en classe de terminale (toutes voies confondues) qui souhaitent poursuivre des études dans l'enseignement supérieur à l'heure de cette cohorte formuleront leurs vœux de formation dans la plateforme parcours sup.</p> <p>Elle sera articulée en deux phases. Les documents d'enquête - permettant à l'élève de répondre par Internet- lui seront remis par la vie scolaire du lycée ou directement envoyés à son domicile. Les élèves n'ayant pas répondu seront interrogés par téléphone. Il est important de clôturer l'enquête avant la diffusion des premières affectations sur la plateforme Parcours sup, qui intervient lors de la première semaine du mois de juin.</p>
Mode de collecte	<p>Les modes de collecte susceptibles d'être utilisés au cours de l'observation du panel 2011 jusqu'à la fin de leur enseignement secondaire sont les suivants :</p> <p>1°) La situation scolaire des élèves sera recueillie par remontée informatique avec les bases exhaustives d'élèves du second degré.</p> <p>2°) Quand ce croisement de fichier ne permettra pas l'actualisation</p>

	<p>de la situation de l'élève, elle se fera par enquête WEB auprès des parents et/ou de l'établissement de l'année précédente.</p> <p>3°) Les résultats des examens seront remontés des systèmes d'information du ministère de l'éducation (résultats au baccalauréat, résultats aux examens professionnels)</p> <p>3°) Les vœux saisies dans Parcours sup par les élèves de terminale seront remontés</p> <p>4°) Les élèves seront interrogés directement dans le cadre d'une enquête utilisant un questionnaire auto-administré par Internet. En cas de non-réponse, le questionnaire sera passé par téléphone.</p>
Comitologie	<p>L'enquête sur les Jeunes et leur orientation sera mise en place avec l'aide d'un comité scientifique qui comprendra en plus des membres des bureaux de la DEPP (maîtrise d'ouvrage) du panel (Bureau des études statistiques sur les élèves B1), des chercheurs spécialistes en économie ou sociologie de l'éducation et des chercheurs ayant une expertise sur les problématiques d'orientation au lycée et d'entrée dans la vie adulte des représentants des administrations et du service statistique des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (DGESCO, IGESR, DGESIP, INJEP) ainsi que France Stratégie, le ministère de la culture (DEPSD) et le ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion (DARES) et des chercheurs (LIEPP Sciences Po, CNRS, Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay).</p>
Contraintes pour l'enquête	<p>Les informations sur l'orientation des jeunes du panel 2011 feront l'objet d'une enquête multimodale utilisant un questionnaire auto-administré par Internet. En cas de non-réponse, le questionnaire sera passé par téléphone.</p> <p>La durée moyenne de remplissage du questionnaire est estimée à 45 minutes.</p>
Coût de l'enquête	<p>La réalisation de l'enquête comprend des opérations réalisées en interne et d'autres qui seront externalisées.</p> <p>En interne, les besoins sont estimés à six mois ETP par an cette estimation couvre l'ensemble des opérations de conception des</p>

	<p>instruments de mesure, de suivi du prestataire, d'apurement du fichier et des premières exploitations des résultats de l'enquête.</p> <p>Le coût total des opérations externalisées est estimé à (Routage + téléphone = 400 000 €.)</p>
Organisme collecteur	<p>La DEPP est maître d'ouvrage et assure la maîtrise d'œuvre dans les domaines de l'actualisation annuelle de la situation scolaire des élèves, de la remontée des résultats aux examens et du déroulement des procédures d'orientation et en matière de conception des instruments de mesure des évaluations d'acquis et des enquêtes à destination des familles. Les interrogations des élèves sont confiées à un institut de sondage privé, sélectionné dans le cadre d'un appel d'offre ouvert, qui assure la collecte à partir des instruments de mesure et du protocole d'enquêtes définis par la DEPP.</p>
Plan de sondage	<p>L'échantillon du panel 2011 a été échantillonné selon un sondage à deux degrés, établissement, classe.</p> <p>Il a été retenu le principe de prendre tous les élèves de CP d'une classe et de ne prendre qu'une classe par école afin de faciliter les passages des épreuves d'évaluation et de ne pas surcharger, à la rentrée scolaire, le travail des directeurs d'école devant remplir les questionnaires de recrutement. Lorsque l'école avait plusieurs classes de cours préparatoire dans l'école, la classe éligible au panel a été tirée de manière aléatoire, à partir du classement alphabétique des noms des enseignants qui en avaient la charge.</p> <p>Par ailleurs, les écoles appartenant à un réseau « ambition-réussite » ont été sur-représentées afin que les écoliers bénéficiant de ce dispositif soient suffisamment nombreux dans l'échantillon pour pouvoir constituer une population d'intérêt à part entière. Compte tenu de cet objectif, la base de sondage a été stratifiée par un critère associant le secteur de l'école et l'appartenance ou non de l'école au réseau ambition réussite (RAR) en deux modalités, public et privé hors RAR / public RAR.</p>
Taille de l'échantillon	15188

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)
Autres services producteurs	

Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	Les données seront exploitées par la DEPP au travers d'études publiées dans les supports éditoriaux (publications sous forme de note d'information, articles dans la revue « Education et formations »...). Les premiers résultats synthétisés de l'enquête seront présentés sous la forme d'une note d'information publiée par la Depp (4 pages) au dernier trimestre 2023.